

Réf: Dossier N° 017134

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE ASSURANCES
GROUPE INTERNATIONAL BELLE ASSURANCES » en abrégé «
GIBASSURANCE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE 7eme
Tranche derriere la societe BATIM dans la cité STAR 8,lot 49,
ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE ASSURANCES
GROUPE INTERNATIONAL BELLE ASSURANCES » en abrégé «
GIBASSURANCE »

Objet : ASSURANCE VIE ET NON VIE
Et pour la réalisation de l'objet social :
- Et Généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE 7eme
Tranche derriere la societe BATIM dans la cité STAR 8,lot 49,ilot
2

Dirigeant(s) : M BAMBA ZOUMANA (GÉRANT), M DAO YAYA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03008 du 24/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20694/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

